

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## CHUO : des innovations en ligne de mire

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

LE Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO) a tenu vendredi dans sa salle polyvalente, son premier conseil d'administration de l'année. Les travaux ont porté sur la lecture et la validation du procès-verbal du conseil d'administration ordinaire du 14 décembre 2022, l'arrêté des comptes 2022, la présentation du projet de budget 2023 et la présentation du contrat annuel de performance (CAP) 2023. Structure médicale spécialisée dans la traumatologie et la recherche scientifique, le CHUO entend répondre aux

exigences des plus hautes autorités gabonaises en matière d'offre de soins. "Nous avons fait le bilan de l'année 2022 avec la présentation du budget 2023. Et notre situation de l'année 2022 est excédentaire, car nous avons réalisé des objectifs que nous nous sommes fixés en début d'année. L'hôpital connaît un essor certain, mais la difficulté est que celui-ci semble être exigü par rapport au nombre d'activités que nous prévoyons de faire", a expliqué le président du conseil d'administration, Léonard Assongo.

Durant ces travaux, la directrice générale de cet hôpital, Élise Eyang Obame, a fait le point sur les indicateurs



Les administrateurs du CHUO entendent lui apporter des innovations en 2023.

de performance, tout en mettant en avant les besoins de sa formation sanitaire et a indiqué vouloir apporter des innovations.

"Le contrat annuel de

performance (CAP) se base sur deux projets prioritaires que sont le développement de la neurochirurgie et le renforcement du plateau technique et des capacités de

l'orthopédie. Car l'objectif est de réduire les évacuations sanitaires. Concernant le CAP, il se veut réaliste par rapport aux prévisions budgétaires", a-t-elle indiqué.

## USTM : affrontement entre étudiants et policiers à Mbaya



Une scène d'affrontements à l'entrée de l'USTM, hier.

N.O.  
Franceville/Gabon

EN grève depuis le 24 février dernier, à la suite de leurs enseignants, les étudiants de l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM), qui avaient barricadé l'entrée de leur établissement avec une épave de voiture, ont été dispersés hier en milieu de journée par les agents des Forces de la police nationale (FPN). Une initiative qui a dégénéré en affrontement entre les hommes habillés et ceux en blouse blanche. Pour vaincre la résistance des manifestants,

les policiers ont fait usage de projectiles et de gaz lacrymogènes. Toute chose qui a créé la panique au quartier Mbaya, dans les alentours de l'Université, les étudiants s'étant par la suite enfuis à travers le quartier. La circulation a été perturbée pendant une bonne partie de la matinée. Le bilan de cet affrontement n'était pas encore connu au moment de notre bouclage. Le recteur Crépin Ella Missang entend communiquer avec la presse dans les plus brefs délais, nous a-t-il assurés. Jusqu'en fin de journée, l'entrée de l'USTM ressemblait un champ de bataille. Nous y reviendrons.

## ONG : le Redrrhac explore le concept d'intérêt public

Line R. ALOMO  
Libreville/Gabon

À l'occasion de la Journée internationale des Organisations non gouvernementales (ONG) célébrée tous les 27 février, l'ONG Rencontre des réseaux des ressources humaines de l'Afrique centrale (Redrrhac) a organisé à Libreville, à l'endroit de ses membres, une communication sur la notion d'intérêt général.

Une notion revue en utilité publique par l'expert en procédures administratives liées aux ONG, Ange Pwaty. Qui a longuement expliqué comment on acquiert ce statut et les avantages y liés. L'expert indique ainsi que si le récépissé définitif confère un statut juridique à l'ONG, pour qu'elle soit reconnue d'utilité publique, l'organisation doit en faire la demande expresse. À la suite, elle est déclarée d'utilité



Quelques membres du Redrrhac au sortir de la communication.

publique par décret pris par les autorités compétentes. Mais attention, "ladite association doit avoir produit chaque année un compte rendu de ses activités", prévient M. Pwaty. Autre critère que doit remplir le demandeur du statut d'utilité publique : intervenir dans un domaine où l'État est moins présent. Une fois devenue association d'utilité publique, elle pourra prétendre à des subventions. S'en est suivie une série de

questions-réponses pour mieux appréhender le sujet. Mais auparavant, le président exécutif de l'ONG Redrrhac, Jérémie Obiang, a présenté l'organisation qu'il préside, ses faits d'armes passés et, surtout, son agenda 2023. Il prévoit entre autres de réaliser une enquête sur l'état de la fonction ressources humaines au Gabon ou encore la coorganisation des premières journées de management.